

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Langues étrangères appliquées

- Institut catholique de Toulouse

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Pôle littéraire, philosophique et sciences humaines

Établissement déposant : Institut catholique de Toulouse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) - spécialité *Affaires et commerce* - est implantée à l'Institut catholique de Toulouse (ICT) dans le cadre de la Faculté libre des Lettres et Sciences humaines. Elle prépare ses étudiants à des métiers du commerce international. Cette formation est très clairement orientée vers l'usage professionnel des langues étrangères et dispense de nombreux enseignements de professionnalisation du domaine de la gestion et du marketing. Une réflexion sur le projet professionnel de l'étudiant est organisée tout au long du cursus.

Cette formation respecte les critères habituels de la licence LEA : deux-tiers d'enseignements de langues à niveau égal (langue A pour tous : anglais ; langue B : au choix allemand ou espagnol) et un tiers de matières d'application (économie, gestion, droit, marketing). En 3^{ème} année de licence (L3), les mathématiques financières sont introduites ; un parcours *Géopolitique et relations internationales*, optionnel, vient enrichir la formation.

Avis du comité d'experts

Le 1^{er} semestre est conçu comme un semestre de découverte et d'orientation à l'issue duquel les étudiants choisissent le diplôme auquel ils vont s'inscrire définitivement. Une réflexion sur le projet professionnel de l'étudiant est organisée tout au long du cursus : le diplôme est en effet clairement construit pour un usage professionnel des langues étrangères avec un enseignement des langues en relation directe avec les matières d'application (traduction, étude de cas, synthèse de documents). Les matières d'application (gestion, économie, droit) introduisent les étudiants dans le monde de l'entreprise. Cette connaissance est renforcée par la présence d'enseignants venant de celui-ci ainsi que par les UE de préprofessionnalisation présentes pendant les trois années du diplôme. L'ouverture à l'environnement économique européen constitue un complément essentiel de la formation. Ce diplôme devrait donc mener à une bonne insertion professionnelle des étudiants.

Concernant le positionnement de la formation, il convient de noter qu'une autre formation LEA existe à l'Université Toulouse II - Jean Jaurès et offre un choix de langues beaucoup plus grand. Le centre universitaire d'Albi propose également une licence LEA à Rodez.

L'institut a développé un certain nombre de relations avec des entreprises locales, mais aussi avec des membres des collectivités territoriales, qui font partie des enseignants vacataires pour les enseignements professionnalisés, et appartiennent au conseil d'administration.

Les enseignants qui interviennent dans la formation appartiennent au laboratoire de recherche *Art, culture et transmission*, qui se divise en plusieurs équipes de recherche dont une en Lettres, Histoire, Art et Groupe d'étude sur les sociétés contemporaines.

L'équipe pédagogique se compose d'un petit nombre (cinq) de « titulaires » Maîtres de conférences de l'Institut, de deux attachés d'enseignement, de quatre professionnels, et de 20 vacataires.

Elle est pilotée actuellement par une directrice des études qui rend compte au Doyen des problèmes de cette formation.

L'harmonisation entre les enseignements a été longue et complexe à réaliser, le grand nombre de vacataires la rendant difficile. Cette harmonisation faisait partie des revendications et insatisfactions des étudiants, et a donc été l'un des objectifs de la refonte de la maquette. Les résultats semblent positifs, les effectifs des étudiants sont remontés, tout ceci doit être stabilisé.

Les effectifs des trois années (L1, L2, L3) ont fluctué entre 140 et 120, puis se sont stabilisés à 120 ces deux dernières années. Les chiffres de la L1 ont baissé (moins de 50 étudiants), mais sont stables en L2 et L3, entre 30 et 40 étudiants. Après la L1, il est facile pour un étudiant de se réorienter dans un autre département de l'Institut.

Le taux de réussite est très bon, en L3 : entre 90 et 100 % en anglais, espagnol ; entre 80 et 100 % en anglais, allemand.

Les étudiants qui finissent leur licence peuvent soit s'insérer dans le monde du travail : commerce international, chargé d'export, tourisme... soit envisager une poursuite d'études en M1 (marketing, affaires internationales...) à Toulouse II - Jean Jaurès, au centre universitaire d'Albi, ou à Aix-en-Provence, mais une enquête doit être menée pour avoir des chiffres exacts. On manque de données précises.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Quelques enseignants de cette formation appartiennent au groupe de recherche internationale EREHLA : Textes, Edition, Communication, Cinéma, Esthétique et Sémiotique de cet institut.</p> <p>Les étudiants de L3 peuvent assister aux journées d'études de ce groupe de recherche sur la mondialisation, l'économie.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Une unité d'enseignement de préprofessionnalisation est prévue chaque semestre. Elle permet tout d'abord à l'étudiant de réfléchir à son projet d'insertion, puis les sensibilise à la connaissance des entreprises.</p> <p>Un projet CREA (création virtuelle d'entreprise) a été mis en place en L3 aux semestres 5 et 6. C'est un jeu de rôle (de groupe) qui sensibilise les étudiants au fonctionnement des entreprises.</p> <p>Des professionnels participent aux cours : gestion, marketing ; d'autres donnent des conférences en L2, L3.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un stage de quatre semaines est prévu à la fin de la 2^{ème} année de licence, un autre de six semaines à la fin de la 3^{ème} année. Après le stage de L2, l'étudiant doit produire un rapport selon des critères très précisément définis. Après le stage de L3, un mémoire doit être rédigé et soutenu.</p> <p>Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle aide les étudiants dans la recherche d'entreprises d'accueil pour le stage.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Des échanges Erasmus et des accords bilatéraux - Espagne, Allemagne, Grande Bretagne et autres - ont été mis en place. 37 étudiants sont en mobilité, 13 étudiants en provenance d'universités avec lesquelles des conventions ont été conclues. Un partenariat a été mis en place avec l'Institut Cervantès et un double diplôme est en train d'être mis en place avec une université allemande : Université Catholique de Eichstadt.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les étudiants passent par l'instance admission post-Bac</p> <p>En L1, une unité de « découverte » prise dans un autre cursus est proposée par la faculté de lettres (histoire, psychologie, philosophie, communication...); ce qui peut permettre aux étudiants de se réorienter.</p> <p>A la fin de la L2, les étudiants peuvent à nouveau se réorienter dans une autre formation de la faculté.</p> <p>Les étudiants peuvent suivre des cours de renforcement en langues.</p> <p>Validation des acquis de l'expérience possible.</p> <p>Une mission « handicap » vient de se créer pour faciliter l'accès des étudiants handicapés à cette formation.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Cours et travaux dirigés</p> <p>Les étudiants peuvent avoir accès au module numérique moodle ou FOAD afin de rattraper leurs cours, mais aussi à Mahara.</p> <p>Des enseignements de TIC ont lieu chaque semestre.</p> <p>Les étudiants présentent le passeport de compétences informatiques européen, auxquels ils sont préparés.</p> <p>Un enseignant est dédié aux enseignements informatiques.</p>
Evaluation des étudiants	Contrôle continu : 40 %, partiels 60 %
Suivi de l'acquisition des compétences	Le Directeur des Etudes suit les résultats des étudiants et peut les conseiller.
Suivi des diplômés	Une enquête auprès de quelques étudiants a été réalisée, mais le dispositif n'est pas encore très formalisé. Quelques étudiants poursuivent leurs études en M1 de marketing à l'Université d'Aix-en-Provence ou à Toulouse II - Jean Jaurès.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	D'autres instances en tiennent lieu, en lien étroit avec le directeur d'études : conseil de cycle bisannuel, réunions pédagogiques.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Equilibre entre les enseignements de langues et ceux d'économie, de gestion et ouverture sur l'environnement européen.
- Professionnalisation conçue tout au long du cursus, contacts assez nombreux avec des professionnels et mise en place de l'unité CREA en L3.
- Possibilités d'orientation et de réorientation.

Points faibles :

- Beaucoup d'enseignants vacataires et chargés de cours, difficulté d'harmoniser les cours.
- Instabilité des responsables de la formation.
- Manque de visibilité des cours de spécialité en langue étrangère.

Conclusions :

La maquette de cette licence avec de petits effectifs d'étudiants a été revue et corrigée récemment ; elle présente actuellement un équilibre entre formation généraliste et professionnalisation qui devrait permettre aux étudiants de mieux s'insérer dans le monde des entreprises, ou de s'orienter vers une poursuite d'études.

L'équipe pédagogique devrait continuer à travailler pour une meilleure harmonisation des cours, l'effort déjà entrepris montrant ses résultats.

Observations de l'établissement



INSTITUT
CATHOLIQUE
DE TOULOUSE



Le Recteur

Toulouse, le 10 mars 2015

LTS/JC/14_15/0091

Objet : Réponse de l'ICT au rapport d'évaluation sur la licence LEA par l'HCERES

Nous recevons les observations du Comité des experts en l'état. Nous n'entendons pas proposer d'observations particulières.

Luc-Thomas Somme